

## Adaptation des programmes nationaux d'histoire et de géographie pour l'outre-mer

Ces adaptations, publiées au *Bulletin officiel* concernent le cycle 3 et le cycle 4 pour les départements et régions d'outre-mer.

Ces dispositions, parues au *Bulletin officiel* n° 11 du 16 mars 2017, concernent les départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion) et entreront en application à la rentrée scolaire 2017. Des éléments de contextualisation, des ajouts ou des substitutions permettent de mieux prendre en compte les spécificités de ces territoires.

Le site académique de la Guyane offre déjà des pistes intéressantes sur :

- [Les amérindiens en Guyane à l'époque précolombienne](#) ;
- [La traite et l'esclavage en Guyane](#) ;
- [Le projet colonial en Guyane](#) ;
- [Les représentations de la Guyane au XVIII<sup>e</sup> siècle dans la bande dessinée](#) ;
- [La Guyane au Moyen Âge](#).

On pourra aussi consulter les sites académiques disciplinaires des académies de [Guadeloupe](#), [Martinique](#) et de [La Réunion](#).

À lire enfin une veille du [site Géoconfluences](#) plus spécifiquement sur les aménagements du programme de géographie.